

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 31 mars 2022

Élections Présidentielles 2022

Mise sous pli et distribution de la propagande électorale en Haute-Savoie

Afin de sécuriser les opérations de mise sous pli et de colisage dans le département de la Haute-Savoie, ces dernières sont effectuées en régie, par des agents publics (Etat et collectivités). A cette fin, l'Etat a conventionné avec 5 communes : Annecy, Bonneville, Cluses, Annemasse et Thonon-les-Bains.

En Haute-Savoie, ce sont 670 agents publics qui participeront dès le 30 mars 2022 à la mise sous pli des propagandes électorales sur les différents arrondissements du département. La distribution de la propagande sera ensuite assurée, à compter du jeudi 31 mars 2022, par voie postale par la société La Poste.